



Formulaire à retourner à :

Micro-crèche l'Ain et l'Autre
321 rue de la Picardière
01300 VIRIGNIN

contact@lainetlautre.fr

tel : 04.58.11.01.24 / 06.26.36.96.33

Formulaire de pré-inscription

➤ **Renseignements Enfant :**

- Nom :
- Prénom :
- Date de naissance ou date présumée d'accouchement :

➤ **Domicile de l'enfant :**

- Adresse :
- Code Postal: - Ville:
- Téléphone du Domicile :

➤ **Souhais d'Accueil :**

Date de début de l'Accueil en micro-crèche souhaitée :

Jours et heures de présence en structure :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
Heure d'Arrivée
Heure de départ

Informations: La micro-crèche est ouverte 47 semaines par an de 7h30 à 19h00 et sera fermée 5 semaines dans l'année, ces périodes de fermeture vous seront précisées à l'inscription (une semaine pendant les vacances de Noël, une au printemps et trois en été).

➤ **Renseignements de la famille :**

• **Père :**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

n° Tél fixe : n° Tél portable :

E-Mail :

Profession : Employeur :

• **Mère :**

Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

n° Tél fixe : n° Tél portable :

E-Mail :

Profession : Employeur :

• **Situation familiale :**

Mariés

Pacsés

Vie Maritale

Célibataire

Divorcés

Veuf (ve)

Personne ayant la garde :

• **Fratricie :**

Frère ou sœur actuellement dans la crèche : oui non

Nombres de frères ou sœurs :

Fait à, le

Signature(s) du ou des parents précédée(s) de la mention « lu et approuvé » :

Notice Explicative

A. Lors de la pré-inscription

Pour que la demande de pré-inscription soit effective il est nécessaire de remettre un dossier complet :

- La fiche de pré-inscription complétée et signée
- Photocopie du dernier avis d'imposition des deux parents
- Photocopie du livret de famille ou certificat de grossesse

Dans le cas où l'enfant n'est pas né, merci de contacter la micro-crèche dans le mois suivant la naissance, afin de confirmer la demande d'inscription et donner le prénom ainsi que la date de naissance de votre enfant.

La pré-inscription n'a aucune valeur d'admission définitive.

B. Etude et attribution des places

La gestionnaire, vous contactera, dans les meilleurs délais, pour vous informer de notre décision, suivant les places disponibles.

En cas d'acceptation, le dossier d'inscription définitive vous sera remis avec la liste complète des pièces à fournir. Un rendez-vous d'admission sera fixé avec la Gérante et/ou la Référente Technique.

Il sera impératif de ramener le dossier complet lors du rendez-vous.

Si une place vous a été attribuée mais que nous n'avons aucune nouvelle de votre part dans un délai de 15 jours après notre confirmation, la place sera attribuée à une autre famille qui est sur liste d'attente.

Si vous refusez la place alors que la proposition correspond aux souhaits que vous avez indiqués, votre dossier sera classé sans suite.

S'il n'y a pas de place, et, si vous le souhaitez, votre dossier sera mis en attente qu'une place se libère.